

Commission des Arbitres de la Somme

Réunion du 12 juillet 2022

Présents : Jean-Christophe FAVEREAUX, Clothilde BRASSART, Claude CAUVET, François CLERCQ, Frédéric DARRAS, Carlos FERREIRA, Amaury JANVIER, Frédéric LEFORT, Guillaume LEVECQUE, Joël LEVECQUE, Jean ROUSSEL, Charlie SOREL, Martial THUILLIER.

Excusés : Didier BARDET, Sébastien DE OLIVEIRA, Yoan DELEAU, Mehdi NASSAH, Benoît THOMAS.

1/ Adoption du PV du 10 juin :

Le PV du 10 juin est adopté sans modification à l'unanimité.

2/ Carnet

- Naissance de Raphaël dans le foyer de Bryan Dairaine. Félicitations aux parents.
- Naissance de Auxane dans le foyer de Guillaume Debart. Félicitations aux parents.
- Mariage de David Macquet. Félicitations aux mariés.

3/ Point effectif

- L'effectif pour les compétitions seniors décompte 159 arbitres à ce jour contre 176 la saison dernière à la même période, et 230 il y a 10 ans.

4/ Bilan de la réunion générale

- Moins de la moitié des arbitres ont répondu présent à la réunion générale : 116 présents sur 244 arbitres invités.
- Beaucoup de jeunes ne se sont pas déplacés. La CAS réfléchit à une nouvelle manière de fidéliser les jeunes.

5/ Communication du président

- Le président fait un retour sur la réunion en visio qui a eu lieu avec les arbitres ayant officié en D2 cette saison. Une dizaine d'arbitres ont participé à cette réunion, d'autres ont fait un retour par mail. De ces retours, la CAS retient la volonté des arbitres de garder un assistant officiel. Le Comité Directeur a validé l'obtention d'équipements pour les bénévoles formés afin de les identifier sur le terrain. La CAS réfléchit à une manière de valoriser les arbitres assistants bénévoles pour la saison 2022/2023.
- Comme évoqué à la réunion générale par le président du District, une réflexion relative à la revalorisation des frais d'arbitrage se mettra en place en début de saison, avec la volonté d'aboutir à des propositions pour le 1^{er} novembre.
- Le statut de l'arbitrage a évolué. A noter qu'à partir de maintenant, les jeunes arbitres sont considérés comme séniors à partir de 22 ans (23 ans auparavant).

- Ce même statut réintègre au sein de la CDA la mission de recrutement et fidélisation des arbitres. La commission Promotion de l'arbitrage du district n'a donc plus lieu d'être et le président réfléchit à un nouveau responsable pour cette mission.
- Une nouvelle CRA a été nommée pour la saison 2022/2023.
- Suite à la fusion des groupes D4 et D5, la CAS a décidé qu'afin de prétendre à une montée en D3, les arbitres de D4 devront réussir les tests physiques correspondants.

6/ Organigramme et composition de la CAS 2022/2023

- La CAS prend note des démissions de la commission de Sébastien DE OLIVEIRA et Frédéric LEFORT. La CAS remercie Sébastien et Frédéric pour leur dévouement sans faille.
- La CAS souhaite la bienvenue à Amaury JANVIER et Charlie SOREL.
- Les changements dans l'organigramme pour la saison 2022/2023 :
 - **Désignations** : Carlos FERREIRA et Guillaume LEVECQUE
 - **Formation** : Charlie SOREL
 - **Jeunes** : Amaury JANVIER, Benoit THOMAS et Martial THUILLIER
 - **Contrôles FMI** : Clothilde BRASSART et Frédéric DARRAS
 - **Groupe espoirs** : Jean-Christophe FAVEREAUX

7/ Calendrier / Actions de formation

- Les stages de rentrée auront lieu sur 2 centres les samedis 3 et 10 septembre (Lieux à confirmer).
- Une réunion avec les arbitres assistants bénévoles de D2 doit être programmée
- La FIA aura lieu les samedis : 8, 15 et 22 octobre avec l'examen le 29 octobre.
- La formation des arbitres auxiliaires est programmée les vendredis 9 et 16 septembre. En complément, est organisée pour les auxiliaires spécifiques assistant une formation les 24 et 25 septembre.

8/ Courrier

- Romain CANTRELLE envoie sa candidature pour suivre la formation Ligue.

La secrétaire de séance

Clothilde Brassart

Le Président

Jean-Christophe Favereaux